

# 16582 Parcours vers le métier d'animateur spécialité loisirs tous publics (BPJEPS) Troyes

## Objectifs

- Rendre les participants capables de concevoir, conduire et évaluer, de manière autonome, des projets et des prestations d'animation dans le champ socioéducatif et socioculturel à destination d'enfants, adolescents et jeunes adultes et de diriger un Accueil Collectif de Mineurs.
- Qualifier du BPJEPS Loisirs tous publics de futurs animateurs socioéducatifs ou directeurs d'accueil de loisirs, diplôme de niveau 4.
- Accompagner les stagiaires à leur insertion professionnelle dans le secteur de l'animation à l'issue de leur formation.

## Pré-requis et public

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, pouvant exercer une activité en milieu ordinaire de travail, ayant un ou plusieurs projets à confirmer.

## Satisfaire aux exigences préalables

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ; PSE 1 en cours de validité ; PSE 2 en cours de validité ; AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; SST en cours de validité.
  - Et, selon le cas :
    - Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil
- Ou
- Être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante : BAFA, BAFD, BAPAAT, CQP « Animateur Périscolaire » ; baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ; baccalauréat professionnel agricole (toute option) ; brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ; BPJEPS (toute spécialité).

## Satisfaire aux tests de sélection

- Une épreuve écrite dont l'objectif est de vérifier ses capacités rédactionnelles
- Une épreuve orale : présentation de son parcours professionnel, ses expériences et sa motivation pour la formation.

## Modalités de recrutement

- Recrutement effectué en partenariat avec les prescripteurs Pôle Emploi, Mission Locale et Cap Emploi.
- Information collective. A l'issue de cette réunion, il sera remis aux personnes intéressées un dossier de candidature à nous retourner, complété des pièces demandées au moins une semaine avant les TEP et sélections. Outre la fiche candidature complétée et les attestations liées conformes aux exigences préalables, il sera demandé à chaque candidat un CV et une lettre de motivation. Après dépôt de ce dossier et ses pièces annexes, il sera envoyé aux candidats une convocation pour se présenter aux TEP et tests de sélection.

### Siège Social

ZI Les Franchises  
132 rue de la poudrière  
52200 Langres

T: 03 25 87 02 51

langres@poinfor.org

### Chaumont

48 rue de la Chavoie  
52000 Chaumont

T: 03 25 32 26 98

chaumont@poinfor.org

### Saint-Dizier

5 rue Abbé Gruet  
52100 Saint Dizier

T: 03 25 04 38 60

saint.dizier@poinfor.org

### La Chapelle Saint Luc

3 rue Archimède  
10600 La Chapelle Saint Luc

T: 03 25 70 47 47

la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

### Migennes

131 avenue Jean Jaurès  
89400 Migennes

T: 03 86 80 38 28

miennes@poinfor.org

**Niveau d'entrée :** sans niveau spécifique

**Niveau de sortie :** niveau 4

### Effectif

- Groupe de 1 à 12 personnes

### Durée et date

- En centre : 650 h
- En entreprise : 897 h

**Soit une durée totale de 1 547 h pour un parcours maximum.**

**Durée hebdomadaire :** 35 h en centre et en entreprise.

**Du 12/09/2022 au 06/09/2023**

**N° carif :** GE891769

**CPF :** RNCP 28557

### Contenu

		Heures en présentiel	Heures en distanciel
MA1 : Accueil	Obligatoire	7 h	
MA2 : Positionnement	Obligatoire	14 h	
MA3 : Prise en main de l'outil FOAD	Obligatoire	7 h	
MA4 : RAN français et/ou bureautique	Optionnel		42 h
MT1-1 : Communication dans les situations de la vie professionnelle (UC 1-1)	Obligatoire	21 h	14 h
MT1-2 : Connaissance des Publics, Sécurisation & Education à la Citoyenneté (UC 1-2)	Obligatoire	56 h	21 h
MT1-3 : Le cadre Institutionnel & l'environnement socioéducatif (UC1-3)	Obligatoire	35 h	21 h
MT2 2 : Méthodologie de Projet & Evaluation (UC 2)	Obligatoire	49 h	42 h
SPE1 : La Direction d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) (UC 3)	Obligatoire	77 h	21 h
SPE2 : Conduite des Animations (UC 3)	Obligatoire	56 h	
SPE3 : Techniques d'animation (UC 4)	Obligatoire	98 h	
B/R1 : : Bilans / Régulations	Obligatoire	13 h	
TRE/GAL 1 : TRE / Gestion de l'alternance	Obligatoire	28 h	
Certif : Certifications & Rattrapages en centre	Obligatoire	28 h	
PAE1 : Stage Découverte	Obligatoire	105 h	
PAE2 : Diagnostic & Animation d'un 1er Projet d'animation sociale, incluant une certification en structure	Obligatoire	427 h	
PAE3 : Diagnostic & Animation d'un 2nd Projet d'animation sociale	Obligatoire	315 h	

### Objectifs de résultats / Débouchés

Taux de réussite aux épreuves de validation (partielle et totale) de minimum 90% et un taux de sortie positive de 70% à 3 mois. Résultats issus de l'analyse de nos outils de suivi de l'efficacité des actions dans le cadre de nos Objectifs Politique Qualité.

### Validation

- Attestation de fin de formation et de suivi d'acquis en entreprise
- BPJEPS Loisirs Tous Publics, si validation de chacune de ses 4 UC, au cours de 3 épreuves. La validation du diplôme est de la compétence de la DRAJES.

**Coût pédagogique :** 5 104,00 € (prise en charge par la Région Grand Est). Action agréée au titre de la rémunération et de la protection sociale.

### Lieu de formation

- Dans les locaux de POINFOR – 5 Rue Archimède – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

### Contact

- Laurent NICOLLEAU ☎ 03.25.70.47.47 / laurent.nicolleau@poinfor.org

**Cette formation bénéficie d'un co-financement du Conseil Régional Grand Est et du Fonds Social Européen**



<https://www.formation.grandest.fr>

<https://www.facebook.com/PoinforGE>

[www.poinfor.org](http://www.poinfor.org)